

**CIRCUIT RÉGIONAL GRAND EST N°2 FLEURET**  
**Hommes / Dames M15 - M17 - M20 - Séniors**  
**EPREUVE 2 QUALIFICATION CHALLENGE DE FRANCE**  
**Hommes / Dames M13**

**Les 10 - 11 janvier 2026**

**Gymnase du Sivom : 1 Rue des Fauvettes - 67160 WISSEMBOURG**

**Article 1 : HORAIRES**

Samedi 10 janvier 2026

<b>Catégories</b>	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Assaut</b>
M15 H / F LREGE	11H00	11H30	11H45
M20 H / F open	13H30	14H00	14H15

Dimanche 11 janvier 2026

<b>Catégories</b>	<b>Appel</b>	<b>Appel</b>	<b>Assaut</b>
M17 H / F open	09H00	09H30	09H45
M13 H / F LREGE	10H00	10H30	10H45
Séniors H / F open	11H00	11H30	11H45

**CLOTURES DES ENGAGEMENTS: MERCREDI 31 DECEMBRE 2025 23H59**

**Article 2 : LICENCES**

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés et ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2025-2026 validée par la FFE. Les épreuves M15 et M13 sont réservées aux tireurs du Grand Est.

**Article 3 : ARBITRAGE**

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 9 tireurs engagés. Niveau d'arbitrage requis: « Formation Régionale » ou « Départemental » après accord de la Présidente de la CRA.

Les arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage établis par la FFE et de la LREGE, en fonction du niveau de leur diplôme. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

## **Article 4 : INSCRIPTIONS**

Les droits d'engagement seront à régler sur place: Pour les M13 et M15: 10 € et pour les autres catégories : 15 €. En cas d'absence de tireurs , sauf cas de force majeure, il sera obligatoire de payer les frais d'engagement afin d'éviter de pénaliser les clubs organisateurs. Cependant, l'extranet restera ouvert jusqu'au **Lundi 5 janvier 2026 23h59** afin de simplifier l'inscription des retardataires. Au-delà de la clôture des engagements, il sera possible d'engager un tireur(se) au plus tard le jeudi 8 janvier 2026 23h59 en s'acquittant d'un montant de 3 fois le droit d'engagement. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai. En cas d'engagement hors délai, le règlement devra être effectué sur le HelloAsso de la LREGE : <https://tinyurl.com/kmey6x6f>

## **Article 5 : FORMULE DE L'EPREUVE**

Selon le cahier des charges de la LREGE.

## **Article 6 : EQUIPEMENT**

La tenue et le matériel des tireurs devront être conformes aux normes FFE.

## **Article 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE**

Le Directoire technique pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement de la compétition. Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire.

## **Article 9 : INFORMATIONS DIVERSES**

Les bénévoles de club d'Escrime d'Haguenau vous proposeront, durant toute la durée de la compétition des sandwichs, boissons chaudes et froides, gâteaux.... La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Contact : Maître Piotr Kuzas - 06.01.97.97.75

